

Molines

- Qui est responsable de la cantine ?

La mairie. L'association de parents d'élèves n'a pas de rôle à ce niveau là.

- Le fonctionnement :

Depuis cette année, les repas sont fabriqués par le SAB. La mairie les commande et les paie, puis refacture 2,50 euros par repas aux familles.

La CCQ va chercher les repas à la SAB, puis les livre à la cantine gratuitement 3 fois par semaine en liaison froide. Les repas sont chauffés sur place par le personnel qui encadre les enfants pendant le repas. Ces 2 personnes sont employées par la mairie.

- Coût :

5€, dont 2,50€ par les parents

- Effectif :

maximum 18 enfants, scolarisés à Molines ou à Pierre Grosse.

- Bio :

Anne Pougeol, la conseillère municipale en charge de la cantine n'a pas eu personnellement d'infos de la SAB sur le contenu des produits utilisés.

« Nous nous servons chez eux car c'est eux qui livrent la Com Com ; celle-ci a acheté à cet effet une camionnette réfrigérée, autant qu'elle serve pour le plus de monde possible. »

A ce jour, il n'y a eu aucune demande de repas bios.